

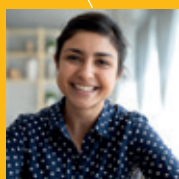
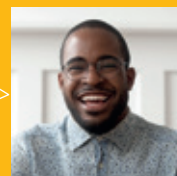
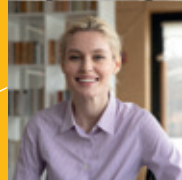


AGIR ET SE TRANSFORMER

Accompagner les transformations
économiques et sociales

Rapport annuel 2019

#cohésionsociale



AGIR ET

TRANSFORM

Accompagner les transformations
économiques et sociales





SE ER

Sommaire

5	Édito
6	Les étapes du changement
8	LES PARTENAIRES SOCIAUX CRÉENT L'OPCO DE LA COHÉSION SOCIALE
9	Nos missions renouvelées
10	INTERPRÈTE DES TERRITOIRES
10	Le conseil de proximité en 2019
11	Une implication dans les dispositifs d'accès à l'emploi
11	Fin du cep pour uniformation
12	L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (IAE)
13	OBSERVATION DES BESOINS EN COMPÉTENCES ET IMPACTS DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE
14	PRÉPARER LE DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE
16	CHIFFRES CLÉS 2019
18	Panorama des branches professionnelles
19	Répartition des adhérents par branche et taille d'entreprise
20	LA GESTION FINANCIÈRE
20	Vision globale des ressources
20	Vision globale des charges
23	Développement de l'activité et orientations politiques 2020
23	Développement des subventions



#soutenirceuxquisengagent

#cohésionsociale

Édito

UNIFORMATION, SE TRANSFORMER ET AGIR

Uniformation s'est adapté aux enjeux de la réforme de la formation professionnelle de septembre 2018 en refondant sa gouvernance, son organisation et ses services. Il est devenu l'Opco de la cohésion sociale avec une indéfectible raison d'être : soutenir ceux qui s'engagent.

Nous saluons les partenaires sociaux des branches professionnelles de la cohésion sociale, pour leur implication et leur réactivité à finaliser et signer notre accord constitutif. Celui qui nous a conduit à l'agrément début avril 2019.

Nous saluons également une organisation technique qui a opéré un virage important, abandonnant certaines missions (gestion du Congé Individuel de Formation, du compte personnel de formation et conseil en évolution professionnelle), poursuivant ses activités dans un contexte de réforme peu propice aux départs en formation, et s'armant pour prendre le relais des chambres consulaires dans la gestion et le développement de l'alternance.

Le passage d'Opca à Opco est une réussite.

Cette réussite est en grande partie celle d'un dialogue social de grande qualité, tant dans la conduite politique de la gouvernance de l'Opco que dans le pilotage opérationnel d'Uniformation.

L'adaptation des compétences des collaborateurs, permet de mieux accompagner les spécificités des branches que nous accompagnons : politiques alternance inégalement développées, enjeux de la FOAD, adaptation des titres et CQP de branche, référentiel de compétence partagé, ... et notre expérience de porteurs de projets dans les territoires nous placent au cœur des dynamiques inter-branches et inter-Opco.

Uniformation est l'Opco de la cohésion sociale, et loin de n'être qu'une dénomination, c'est le sens de notre projet, notre manière et notre ambition de nous inscrire dans un vaste projet commun de construction de liens et de solidarités. Parce que notre métier, c'est de favoriser le développement des compétences de femmes et des hommes qui travaillent au service des autres. Parce que notre action est de permettre aux entreprises de conduire avec expertise leurs projets et leurs transitions. Et parce que notre approche est transversale et nous invite à agréger des ressources externes.

Aussi, pour mieux faire société, Uniformation apporte des solutions efficaces, pratiques et opérationnelles aux besoins de formation, de recrutement et de développement des compétences des entreprises de la cohésion sociale et de leurs salariés, en étant garant de ce que la loi, les conventions et les politiques publiques permettent.

Ses équipes, professionnelles, proches, utiles et acteurs de développement soutiennent ceux qui s'engagent.



Antoine PROST

Président



David CLUZEAU

Vice-président

EN 2020, S'ADAPTER À UN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE

1^{ER} JANVIER 2019 :

- nouveaux dispositifs : plan de développement des compétences, PRO-A, CPF transition professionnelle
- monétisation des heures CPF
- nouvelles dispositions pour le contrat d'apprentissage
- création de France Compétence

JANVIER
agrément

LES ÉTAPES DU CHANGEMENT

2018

2019

AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2018 :

les branches professionnelles présentes chez Uniformalion désignent leur futur Opco Uniformalion à l'exception du Sport et du Golf.
Une nouvelle branche professionnelle Familles rurales nous rejoint.

5 SEPTEMBRE 2018 :

la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel »

31 DÉCEMBRE 2018 :

fin des engagements du CIF par Uniformalion

*CPF : compte personnel formation
CPIR : commission paritaire interprofessionnelle régionale
CEP : conseil en évolution professionnelle
OF : organisme de formation
CFA : centre de formation d'apprentis

À MARS 2019 :
provisoire des Opco

1^{ER} AVRIL 2019 :

le périmètre de la cohésion sociale est agréé par le Ministère du Travail et porté par Uniformalion.

NOVEMBRE 2019 :

lancement de l'application CPF* pour le grand public

31 DÉCEMBRE 2019 :

fin de la gestion du CPF* et du CEP* par Uniformalion

1^{ER} JANVIER 2020 :

- reprise des contrats d'apprentissage par tous les Opco / renforcement de l'accompagnement des entreprises adhérentes et des branches notamment dans leurs nouvelles missions issues de la loi de septembre 2018
- gestion du CPF par la Caisse des dépôts et consignation
- création des CPIR* pour le CPF transition professionnelle
- démarrage de la gestion du CEP par les opérateurs sélectionnés par France Compétences

Mars à décembre 2020 :

- plan de continuité durant la période de l'activité
- FNE Formation
- plans de relance

2020

2021

2022

1^{ER} JANVIER 2022 :

- mise en place du nouveau régime qualité pour les OF* et les CFA*
- transfert de la collecte de la contribution légale formation aux Urssaf



LES PARTENAIRES SOCIAUX CRÉENT L'OPCO DE LA COHÉSION SOCIALE GÉRÉ PAR L'ASSOCIATION UNIFORMATION

Acteurs de l'aide à domicile, de l'intervention sociale et familiale, de l'insertion, de l'animation, de la protection sociale, de l'emploi, de l'habitat social, de l'accompagnement social et éducatif, de la jeunesse et des loisirs, du développement social local, les fédérations et unions d'employeurs, les organisations syndicales de salariés ont souhaité un opérateur de compétences répondant à une logique sociale forte.

Considérant que la cohésion sociale est la colonne vertébrale de la proximité que les salariés ont avec les publics qu'ils accompagnent, et le **ciment d'une société où chacun trouve sa place, où chacun est accueilli et où chacun peut agir en fonction de ses besoins et de ses aspirations**, les partenaires sociaux d'Uniformation ont voulu promouvoir une **vision inclusive de la société et pouvoir accompagner les politiques publiques**, en particulier le plan de lutte contre la pauvreté, la politique de la jeunesse, celle de l'autonomie et du grand âge.

> Uniformation soutient ceux qui s'engagent dans l'accompagnement de la personne dans toutes les étapes de sa vie :

une économie du quotidien répondant à des besoins sociétaux. Il relève aux côtés de ses branches professionnelles et de ses adhérents les défis de l'adéquation des besoins en compétences, de l'anticipation des évolutions professionnelles, de la construction de certifications communes et de blocs de compétences partagés, de développement de l'alternance...

NOS MISSIONS RENOUVELÉES

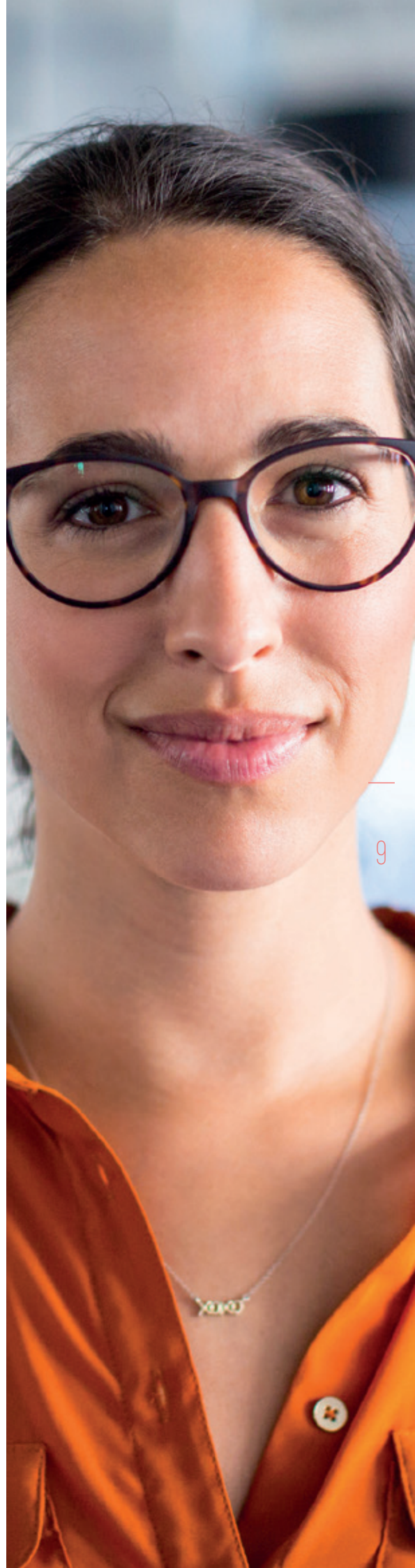
Nous accompagnons les branches professionnelles sur des enjeux d'emploi et de formation :

- gestion prévisionnelle des emplois et des compétences,
- politique de formation et détermination des priorités de financement,
- accompagnement des branches professionnelles sur les certifications et blocs de compétences,
- observation des secteurs d'activité et des territoires,
- politique alternance et emploi,
- ingénierie financière.

Pour nos adhérents, majoritairement des structures de moins de 50 salariés, nous proposons des services et un accompagnement de proximité pour améliorer l'accès des salariés à la formation professionnelle, notamment au regard des mutations économiques et techniques des différents secteurs d'activité, et pour développer le recrutement en alternance. Objectif : favoriser le recrutement, la transmission de savoir, la formation en alternance et le maintien dans l'emploi.

> **Uniformation a réussi sa transformation en Opco :**

- *aux côtés de ses partenaires sociaux, en mettant en place une nouvelle organisation politique en capacité de fonctionner dès le 1^{er} avril 2019,*
- *en assurant la continuité de service auprès de ses adhérents sur toutes les missions de conseil, d'accompagnement et de financement,*
- *en installant les nouvelles missions notamment autour de l'alternance pour répondre présent dès le dernier quadrimestre 2019 sur les contrats d'apprentissage.*



INTERPRÈTE DES TERRITOIRES

Uniformation est un interprète des territoires sur les champs de l'emploi, de la formation professionnelle, de l'insertion et de l'orientation vis-à-vis des acteurs politiques et institutionnels régionaux.

Un réseau d'implantations territoriales couvre non seulement la métropole mais également la Réunion, la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe, lieux où Uniformation s'est engagé et poursuit son action. Son implantation locale lui permettant d'assurer des services de proximité auprès des entreprises et, notamment la mise en œuvre de partenariats pour le développement d'actions de formation sur les territoires ultra-marins concernés.

LE CONSEIL DE PROXIMITÉ EN 2019

Uniformation s'est mobilisé autour de :

- **894 réunions collectives** au cours desquelles **6.393 adhérents** de l'aide à domicile (17%), l'animation (17%), ALISFA (15%) et des ACI (10%) ont pu échanger avec les conseillers Uniformation.
- **2.931 rendez-vous individuels** en présentiel.
- **520 permanences départementales** organisées, comprenant **2.163 rendez-vous** (1.029 avec des employeurs, 344 avec des salariés). La proximité n'est toutefois pas qu'une question de géographie : 2.751 rendez-vous individuels à distance (téléphone, visio) ont également été assurés. De plus, les équipes des délégations territoriales ont traité près de 61.000 appels téléphoniques de nos adhérents.
- **201 diagnostics et 226 accompagnements** ont également été conduits. Ce service, baptisé Zoom RH est destiné à accompagner la stratégie des structures adhérentes, en relation avec l'évolution des métiers et des compétences des salariés.





UNE IMPLICATION DANS LES DISPOSITIFS D'ACCÈS À L'EMPLOI

Nous avons renforcé nos partenariats en 2019 avec des conseils régionaux afin d'optimiser la formation des demandeurs d'emplois.

- En **Centre-Val de Loire**, une expérimentation entre Uniformalion, le service public régional de l'orientation, un GEIQ et des entreprises de l'aide à domicile a permis de construire un parcours « sur mesure » pour les métiers du service à la personne. La Région finance l'acquisition des premiers gestes, et Uniformalion la continuité du parcours en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, portés par le GEIQ.
- La Région **Pays de la Loire** soutient la démarche d'ingénierie de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) et d'ingénierie d'actions de formations en situation de travail (AFEST) portée par Uniformalion pour des entreprises de moins de 50 salariés pour des parcours certifiants répondant à une stratégie d'entreprise.
- Des formations pour les demandeurs d'emploi bénéficiaires de Parcours Emploi Compétences, un partenariat avec la DIHAL (délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement) et Pôle emploi ont permis l'insertion dans l'emploi de personnes résidant dans des campements. Plusieurs régions (Nouvelle-Aquitaine, Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'azur, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Hauts-de-France) sont concernées : le parcours allie une POEC de mise à niveau en langue à un stage au sein d'une structure d'insertion par l'activité économique pouvant déboucher sur un CDI.

FIN DU CEP POUR UNIFORMATION

Au total, en 5 années, les équipes d'Uniformalion ont accompagné **29.542 bénéficiaires de ce dispositif**. Et pour terminer la mission CEP, début novembre, à la demande du Ministère du travail, les CEP « démissionnaires-reconversion » ont été traités en priorité.



L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (IAE)

Uniformation finance les parcours de formation des salariés de plusieurs secteurs faisant appel aux contrats aidés et plus particulièrement aux CDDI/CDDU. Nous rassemblons environ 1.500 structures de l'IAE, soit près de 40 % des SIAE* et œuvrons à la montée en compétences, la qualification et la professionnalisation des bénéficiaires.

Depuis 2018, Uniformation bénéficie d'un financement spécifique pour la formation des salariés en parcours d'insertion (CDDI et CDDU) des structures conventionnées au titre de l'insertion par l'activité économique de l'ensemble du territoire national (ACI, EI, AI, ETTI)*, sur les fonds du Plan d'investissement dans les compétences (PIC) via un EDEC* signé en juin 2018. Les actions de formation doivent concourir aux sorties dynamiques et positives, en lien avec les besoins en compétences des territoires, les besoins économiques et l'élargissement des procédures de recrutement aux viviers de personnes en parcours d'insertion, notamment sur les offres d'emploi non pourvues.

AI : atelier d'insertion
ACI : atelier et chantier d'insertion
CDDI : contrat à durée déterminé d'insertion
CDDU : contrat à durée déterminé d'usage
EI : emploi d'insertion
ETTI : entreprises de travail temporaire d'insertion
SIE : structures d'insertion par l'activité économique

> Chiffres clés 2019

- Budget dédié aux ACI : 41.200 K€ (dont 32 M€ de fonds de l'Etat)
- Engagements : 39.800 K€ soit 96,5 % de l'enveloppe globale
- 34 M € consacrés aux coûts pédagogiques
- 1.216 adhérents ont obtenu un accord de financement pour une formation moyenne de 71 heures au bénéfice de 36 124 stagiaires
- 80 % des engagements pour la branche des Ateliers et Chantiers d'Insertion / 10 % pour les Régies de quartier
- 75 % des formations concernent des niveaux infra V (40 % environ concernent les savoirs de base)

OBSERVATION DES BESOINS EN COMPÉTENCES ET IMPACTS DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE

Un EDEC* (Engagement de développement pour l'emploi et les compétences) a été signé en octobre 2018. Le dispositif vise à accompagner les salariés, entreprises et dirigeants de la cohésion sociale face aux transformations profondes de l'économie et en conséquence des emplois, des compétences, des organisations de travail et des certifications professionnelles. Il s'appuie sur des approches prospectives des compétences et sur le numérique. Plusieurs actions ont été menées :

- **Développer les référentiels métiers** et créer une banque de données compétences permettant l'identification de blocs transverses ou spécifiques pour appuyer des démarches de GPEC et l'actualisation ou la rénovation des certifications.
- **Renouveler le baromètre emploi-formation** afin d'identifier les besoins en emploi et en compétences par métiers prioritaires ou en tension, avec une attention particulière sur les métiers de la transition écologique.
- **Identifier des impacts du numérique** sur les compétences des métiers des branches par Uniformation.
- **Créer un outil d'autodiagnostic** de la maturité numérique des TPE/PME.
- **Concevoir des parcours innovants** pour l'acquisition de compétences numériques, pour des publics en difficultés notamment avec les savoirs de base.

<https://www.uniformation.fr/index.php/entreprise/outils/auto-diagnostic-numerique/questionnaire?parcours=2901>

<https://www.uniformation.fr/actualites/inclusion-numerique-des-nouveaux-guides-pour-aller-plus-loin-et>
<https://www.uniformation.fr/entreprise/services-et-conseils/les-essentiels-numeriques>

> L'Edec* ESS a permis de renforcer le baromètre emploi formation :

Pour l'année 2019, les principaux résultats mettent en lumière :

- **Davantage de recrutement :**
65% des établissements ont recruté en 2019, contre 63% en 2018 et 60% en 2017
- **Une montée en puissance de l'alternance :**
20% des établissements accueillent des alternants et 20% prévoient également d'en accueillir en 2020
- **Le rôle primordial du numérique sur l'activité :**
59% des établissements déclarent avoir été impactés au cours des dernières années par les enjeux du numérique
- **Des enjeux écologiques au cœur des préoccupations des entreprises :**
29% des établissements déclarent avoir été impactés par les enjeux écologiques
- **Des projets de formation en légère baisse depuis 2 ans :**
78% des établissements envisagent de faire partir des salariés en formation en 2020, contre 82% en 2019 et 84% en 2018
- **Des besoins de montée en compétences forts** sur l'utilisation des outils et supports numériques, sur la recherche de financements et la conduite de projets

*EDEC : Engagement de développement pour l'emploi et les compétences





PRÉPARER LE DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE

Nous accompagnons les branches dans leurs politiques alternance : participation à la rédaction des accords (notamment ProA) et travaux liés à la détermination des niveaux de prise en charge des formations en apprentissage, au tutorat, à la rénovation de certifications...

Pour nos adhérents, nous avons proposé et mis à la disposition des employeurs sur notre site :

- **Un comparateur alternance :** <https://www.uniformation.fr/entreprise/recrutement-en-alternance/simulateur-de-contrat-alternance>, qui permet à un internaute de connaître le « reste à charge » pour l'employeur selon le recrutement en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage. Cet outil est l'unique simulateur capable d'estimer le « reste à charge » pour l'employeur en intégrant toutes les spécificités des branches professionnelles regroupées à Uniformation et toutes les aides possibles.
- **Un référentiel des formations** accessible par l'alternance (opérationnel depuis le second trimestre 2020) pour aider les employeurs à identifier dans leurs régions les opérateurs pédagogiques en capacité de former leurs alternants.
- **Des Guides :** Alternance, « Devenir CFA* ».
- **La saisie des contrats** de professionnalisation en ligne pour les adhérents sur leur espace privé et prochainement les contrats d'apprentissage.

> Autant de briques d'une offre de services en devenir qui se développe particulièrement à Uniformation en 2020 :

- *Auprès des entreprises adhérentes avec les **Vendredis de l'alternance**, un moment privilégié d'accompagnement par les équipes des délégations régionales.*
- *Auprès des **CFA*** avec des prises de contact sur toute la France afin de faire connaître les métiers de la cohésion sociale et mettre en relation CFA* et entreprise autour de recrutements.*
- *Auprès d'un public de jeunes, avec la **promotion des métiers**.*

*CFA : centre de formation



192
Contrats d'apprentissage
(hors convention régionale)



3.069
Contrats d'apprentissage
transmis par les consulaires



CHIFFRES CLÉS 2019



338,7
MILLIONS D'EUROS
COLLECTÉS



267,4
MILLIONS D'EUROS
ENGAGÉS



1.148.062
SALARIÉS COUVERTS



354.721
STAGIAIRES FORMÉS



192
CONTRATS D'APPRENTISSAGE
HORS CONVENTION
RÉGIONALE



893
DEMANDEURS D'EMPLOI
FORMÉS (POEC, POEI,...)



34
PARCOURS AFEST FINANCÉS



179
DIAGNOSTICS,
ACCOMPAGNEMENTS
APPUI RH FINANCÉS

DES MISSIONS QUI ONT PRIS FIN EN 2019



4.345
SALARIÉS ACCOMPAGNÉS
DANS LE CADRE DU CONSEIL
EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE



Des missions qui ont pris fin
au 31 décembre 2019 :
13.409
FORMATIONS FINANCÉES
DANS LE CADRE DU CPF (+ 14%)



31.106
ENTREPRISES ADHÉRENTES
DONT
70%
DE MOINS DE 11 SALARIÉS



21
BRANCHES
PROFESSIONNELLES



20,24%
DES SALARIÉS COUVERTS
PAR UNIFORMATION
SONT PARTIS EN FORMATION



4.682
CONTRATS DE
PROFESSIONNALISATION
PRIS EN CHARGE



La collecte 2019 d'Uniformation, toutes contributions incluses, s'élève à 338.792 K€, soit une baisse de 11,8 % par rapport à l'exercice 2018 (collecte de 384.181 K€). Cette différence est liée à :

- **La fin des contributions perçues** au titre du CIF CDI, du CIF-CDD, et du FPSPP.
- **La mise en place de la Contribution Unique** pour la Formation Professionnelle et pour l'Apprentissage, avec un prélèvement de 80% de l'acompte de 75% basé sur la MSB 2018, pour les structures de 11 salariés et plus, reversé à France Compétences puis selon une répartition différente en pourcentage du versement CUFGA 2019 de l'apurement : affectation de 17% au PDC -50, 51% à l'Alternance et 32% au CPF.
- **La fin de l'agrément OCTA.** Il n'y a pas de contribution de la taxe apprentissage 2019. Seule la contribution CSA est collectée, la taxe d'apprentissage sera, quant à elle, à nouveau collectée au titre de 2020.
- **La contribution CPF-CDD** se substitue à la contribution 1% CIF-CDD .
- **Une dotation a été attribuée à Uniformation par France Compétences** au titre du besoin de financement du plan de développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés dans le cadre de la redistribution à hauteur de 10,70% des fonds versés par les Opcv à France compétences.
- **Des contributions attribuées sur une base volontaire** par les employeurs aux Opcv deviennent un Produit Constaté d'Avance. Ils sont collectés sur l'année 2019, et non consommés sont « sortis » de la collecte et reportés sur la collecte de l'année suivante.
- **Une modification du périmètre d'Uniformation**
Les branches du Sport, du Golf ainsi que les organismes de formation, la Caisse des dépôts et consignation, les établissements du Crédit coopératif et l'Etablissement français du sang ne sont plus des branches et/ou des entreprises relevant du champ d'Uniformation, tandis que la branche des Familles Rurales et les ACI agricoles entrent dorénavant dans le périmètre d'Uniformation.

PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES

BRANCHES PROFESSIONNELLES	ENTREPRISES ADHÉRENTES	COLLECTE (HORS FRANCE COMPÉTENCES) EN EUROS	COLLECTE FRANCE COMPÉTENCES* EN EUROS	SALARIÉS COUVERTS	ENGAGEMENTS EN EUROS	NOMBRE DE STAGIAIRES	NOMBRE D'HEURES DE FORMATION	TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION
Aide à domicile	65	47 598 420	16 618 260	225 600	59 043 577	131 003	3 545 251	38,44%
ALISFA	2 871	15 932 475	2 963 022	60 707	17 819 272	42 235	1 120 512	41,23%
Familles rurales	1	1 747 608	255 934	9 760	906 393	1 509	49 956	12,14%
Animation	4 492	28 937 184	6 171 439	129 902	33 388 515	38 145	1 847 238	20,44%
FSJT	10 393	1 791 995	586 186	5 525	2 035 539	3 128	111 969	36,07%
TSF	185	2 764 852	1 165 736	17 043	2 388 877	2 069	137 567	9,48%
CAUE	96	517 512	102 397	1 010	361 637	391	10 624	26,83%
COOP HLM	377	1 366 638	507 647	2 697	1 552 075	2 524	87 646	52,02%
ESH	196	11 212 430	6 899 590	43 298	10 805 295	10 400	822 704	15,22%
Habitat et lien social	169	19 255	14 066	105	89 041	30	10 284	27,62%
OPH	90	10 745 854	6 503 248	38 266	10 160 178	17 551	668 057	24,24%
OPHS	161	118 931	120 914	439	180 120	78	11 021	15,49%
Régies de quartier	13	1 833 455	572 815	7 342	4 944 564	6 459	278 030	54,59%
SOLIHA (ex Pact)	882	1 136 165	449 105	3 366	1 007 544	1 571	59 765	32,68%
IRC	5	5 922 535	7 771 116	33 373	5 789 125	1 295	559 481	3,61%
Mutualité	369	16 557 303	10 703 023	60 870	13 400 628	13 226	988 231	15,91%
RGSS	136	30 340 506	31 209 283	166 138	17 495 725	3 641	991 686	2,01%
SSTI/RG (ex RSI)	166	2 087 050	1 224 105	14 447	2 478 421	8 188	90 061	30,95%
ACI	1 841	8 561 473	2 749 851	52 233	36 030 215	35 021	2 021 443	43,03%
MLPAIO	61	6 881 162	2 089 200	14 153	6 368 609	13 809	633 367	54,84%
Pôle emploi	640	11 805 808	-	100 138	12 250 097	2 145	965 751	1,78%
Divers	5 567	6 995 223	4 182 407	48 244	7 413 325	7 375	584 668	11,60%
Hors branche	2 330	11 476 611	9 358 518	113 406	19 371 377	12 662	1 329 505	8,72%
Régimes spéciaux	2	821 223	978 884	5 709	253 118	78	19 663	1,33%
	31 106	226 350 446	112 217 863	1 148 062	267 415 934	354 721	16 934 461	19,37%

* Part de la collecte reversée à France Compétences



RÉPARTITION DES ADHÉRENTS PAR BRANCHE ET TAILLE D'ENTREPRISE

Branche	MOINS DE 11		DE 11 À 49		50 ET +		300 ET +		TOTAL COLLECTE	TOTAL NBRÉ ENTITÉ
	Collecte	Nbre Entité	Collecte	Nbre Entité	Collecte	Nbre Entité	Collecte	Nbre Entité		
Aide à domicile	4 717 765	1 590	17 043 006	2 361	14 647 077	460	11 190 572	81	47 598 420	4 492
ALISFA	6 886 470	2 297	6 872 202	886	2 011 344	55	162 459	12	15 932 475	3 250
Familles rurales	1 039 969	918	541 497	84	166 142	4	-	-	1 747 608	1 006
Animation	14 065 913	9 221	7 366 613	1 023	4 466 717	133	3 037 941	16	28 937 184	10 393
FSJT	333 962	105	901 459	107	556 574	22	-	-	1 791 995	234
TSF	386 573	506	583 180	94	608 646	31	1 186 453	9	2 764 852	640
CAUE	241 819	88	275 694	28	-	-	-	-	517 512	116
COOP HLM	161 588	54	396 150	29	662 053	12	146 847	1	1 366 638	96
ESH	78 988	49	532 716	68	3 992 425	125	6 608 301	38	11 212 430	280
Habitat et lien social	2 493	2	16 762	3	-	-	-	-	19 255	5
OPH	24 287	10	346 192	50	4 857 247	147	5 518 128	25	10 745 854	232
OPHS	34 416	25	31 433	5	53 082	1	-	-	118 931	31
Régies de quartier	35 793	15	1 075 746	94	721 916	27	-	-	1 833 455	136
SOLIHA (ex Pact)	252 072	93	500 483	62	383 610	11	-	-	1 136 165	166
IRC	2 606	2	45 422	8	478 889	14	5 395 618	15	5 922 535	39
Mutualité	267 750	178	1 712 334	141	5 115 035	144	9 462 184	48	16 557 303	511
RGSS	42 692	42	63 046	10	5 109 567	137	25 125 201	180	30 340 506	369
SSTI/RG (ex RSI)	-	-	13 783	2	1 250 342	55	822 924	4	2 087 050	61
ACI	949 986	222	4 363 796	607	3 089 079	144	158 611	14	8 561 473	987
MLPAIO	502 522	113	4 410 224	377	1 968 416	45	-	-	6 881 162	535
Pôle emploi	-	-	-	-	-	-	11 805 808	2	11 805 808	2
Divers	1 870 361	2 977	1 470 535	379	1 633 226	74	2 021 101	12	6 995 223	3 442
Hors branche	1 563 026	3 381	1 694 264	522	1 461 375	129	6 757 947	51	11 476 611	4 083
Régimes spéciaux	696	2	-	-	-	-	820 527	3	821 223	5
TOTAL	33 461 049	21 888	50 256 537	6 940	53 232 764	1 770	89 400 096	508	226 350 446	31 106



LA GESTION FINANCIÈRE

VISION GLOBALE DES RESSOURCES

Dispositifs	Ressources nettes en K€	Subventions	Total	%
Plan de développement des compétences - de 50 salariés	23.246	9.721	32.967	10%
Alternance	51.084	338	51.422	16%
Conventionnel	132.641	38.061	170.702	54%
Volontaires	22.340	1.537	23.877	8%
CIF CDI CDD	2.161	0	2.161	1%
CPF	34.841	-205	34.635	11%
Total	266.313	49.452	315.764	100%

VISION GLOBALE DES CHARGES

Dispositifs	Ressources nettes en K€	Charges de formation en K€	Solde en K€	% entre ressources et charges
Plan de développement des compétences - de 50 salariés	32.967	23.969	8.997	73%
Alternance	51.422	31.596	19.826	61%
Conventionnel	170.702	113.027	57.675	66%
Volontaires	23.877	23.296	581	98%
CIF	2.161	0	2.161	0%
CPF	34.635	19.743	14.892	57%
Total	315.764	211.631	104.132	67%

A | UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PEU CONSOMMÉ

Conformément à la réglementation, la mise en place du plan de développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés a été effective au 1^{er} janvier 2019 avec des ressources moins importantes que par le passé car basées sur un pourcentage prélevé sur la contribution légale représentant un montant bien inférieur aux modalités antérieures.

En 2019, les engagements ont été plus faibles que les années antérieures. Sur les projets cofinancés qui ont connu un fort ralentissement en 2019 et sur les demandes d'aides financières des entreprises qui ont connu un fort ralentissement du fait d'un 1^{er} trimestre « gelé » dans l'attente de l'agrément de l'Opco.

Tout ceci a donc pour conséquence de générer un report à nouveau important sur le plan de développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés pour l'exercice 2020.

B | ALTERNANCE

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'alternance est le dispositif majeur pour les pouvoirs publics. Ce dispositif porte pour l'essentiel aujourd'hui le contrat de professionnalisation, la ProA et le contrat d'apprentissage.

Si aucune conséquence majeure liée à la réforme n'est à constater sur le contrat de professionnalisation, il n'en est pas de même pour les autres dispositifs. Après avoir timidement débutée du fait de critères drastiques, la ProA a ensuite dès le mois d'août 2019 été totalement stoppée du fait des conditions de mise en place nécessitant dorénavant un accord étendu. À noter qu'à fin 2019, aucun accord de branche n'avait encore été étendu par les pouvoirs publics.

La prise en charge des contrats d'apprentissage par les Opco est l'élément essentiel de la dernière réforme de la formation professionnelle. L'année 2019 a été placée sous le signe de la prise en charge, avec un nombre restreint, des contrats ne faisant pas l'objet d'un conventionnement régional, puis en fin d'année la reprise progressive des stocks gérés antérieurement par les chambres consulaires. La reprise des stocks était loin d'être achevée fin 2019, les premiers paiements devant intervenir au plus tard fin janvier 2020.

Si le traitement a été opéré dans un premier temps manuellement, rapidement la gestion sur le SI d'Uniformation a été possible. En 2020, la gestion évoluera avec une saisie en ligne directe par les CFA et les entreprises des contrats d'apprentissage probablement pour la rentrée de septembre 2020.





C | CONVENTIONNEL

Les branches professionnelles ont dû mesurer les conséquences de la réforme de la formation professionnelle en 2019 et notamment les nouvelles articulations possibles entre les différentes contributions et dispositifs. Elles ont également dû prendre en considération leurs nouvelles missions dont notamment la détermination des coûts contrats d'apprentissage. Enfin, la position prise par les pouvoirs publics relative à la qualification de la contribution légale en fonds publics a eu pour conséquence d'entraver les cofinancements historiques et notamment à compter de 2020.

De ce fait, les politiques des branches professionnelles n'ont pas permis de développer les engagements de formation importants en 2019 conduisant à maintenir un niveau de report à nouveau élevé.

D | VOLONTAIRE

Les contributions volontaires ont connu en 2019 une forte augmentation due au versement exclusif sur ce dispositif de Pôle emploi non soumis aux mêmes obligations de cotisations à la formation professionnelle mais qui pour autant souhaite s'investir fortement dans la formation de ses collaborateurs. Hors cette cotisation de ce seul adhérent, nous notons une baisse due aux changements d'adhésion de branches d'opérateurs de compétence liée aux exigences de la réforme.

Uniformation a revisité son offre de services sur la contribution volontaire en proposant un cofinancement fonds publics et contribution volontaire permettant de favoriser le développement des cofinancements et par conséquent des contributions volontaires. La qualification de fonds publics des contributions légales favorise également cette évolution.

Enfin, est renforcée l'approche consistant à apporter des services aux entreprises en contrepartie de versement volontaire. C'est notamment l'approche retenue pour la mise en œuvre des diagnostics divers développés par Uniformation (alternance, GPEC, numérique...).

E | UN COMPTE PERSONNEL FORMATION (CPF) AYANT PERMIS DE FINANCER TOUS LES DOSSIERS.

Uniformation a géré le Compte Personnel de Formation jusqu'à la fin de l'année 2019.

À noter que cette gestion a été articulée entre le compte effectif d'un salarié et une politique d'abondement décidée par le conseil d'administration d'Uniformation. La politique d'abondement définie a permis la même prise en charge pour tous les dossiers 2019 et ceci jusqu'à la fin de gestion du dispositif.

Subsistent en 2020 les seuls décaissements avant l'extinction définitive de cette gestion par l'Opco.

F | CIF CDI ET CIF-CDD EN EXTINCTION.

2019 est la première année post fin du dispositif dont les derniers engagements relèvent de décembre 2018. Uniformation a dorénavant en charge la gestion des décaissements avant l'extinction définitive du dispositif.



DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ ET ORIENTATIONS POLITIQUES 2020

Avec la réforme de 2018 et les conditions d'agrément des Opco, le développement d'un Opco passe de moins en moins par un développement de son portefeuille d'entreprises. Les périmètres des Opco ayant été redéfinis avec une attribution plus formelle des entreprises hors branches, les capacités de développement sont dorénavant très limitées. Elles résident dans les contributions conventionnelles et volontaires. Certaines branches ont entamé en 2019 des réflexions en ce sens dont les premières augmentations de cotisations pourraient intervenir dès 2020. Pour les contributions volontaires, le développement passera pour l'essentiel par les évolutions de l'offre de services aux entreprises. Le développement passe enfin par l'accès aux fonds de la péréquation au titre de l'alternance.

DÉVELOPPEMENT DES SUBVENTIONS

Malgré son périmètre restreint, l'Opco de la Cohésion Sociale est identifié par les pouvoirs publics comme un Opco important quant à l'accompagnement des politiques publiques en matière de formation professionnelle.

Uniformation s'emploie en permanence tant nationalement que régionalement à développer des projets et 2019 a connu un accroissement sensible de la politique de cofinancement notamment à travers le PIC IAE qui continuera à fonctionner au moins jusqu'en 2022.

Récapitulatif subventions	2019	2018
Levée de condition suspensive sur appels à projet FPSPP		12.134
Recyclage sur Appels à projet FPSPP	-2.200	-6.584
Total Produit de subvention sur Appels à projet du FPSPP	-2.200	5.550
Subventions (CNSA, PIC IAE, DIRECCTE, CG, CR, FSE...)	49.200	30.170
Recyclage sur subventions (dont conseils régionaux < 2016)	-1.635	
Total Produit de subvention (CNSA, PIC IAE, DIRECCTE, CG, CR, FSE...)	37.565	30.170
Total compte exploitation	45.365	35.720

Les conseils régionaux ont plutôt été dans une phase d'attentisme en 2019. Plusieurs facteurs ont contribué à cette situation. En tout premier lieu, la phase de reconfiguration des conseils régionaux après la loi Notre est en 2019 loin d'être achevée dans de nombreuses régions. Ensuite, les nouvelles modalités de financement issues de la réforme de 2018 ont eu des conséquences importantes sur la capacité financière des conseils régionaux. 2020 permettra un nouvel engagement des régions dans le développement de la formation professionnelle des salariés.

**Pour nous contacter,
si vous êtes :**

EMPLOYEUR	0969 32 79 79
SALARIÉ	0969 32 05 55
PRESTATAIRE EMPLOI-FORMATION	0969 32 22 76

Appels non surtaxés, accessibles tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf les lundis et vendredis après-midi.

Guadeloupe : 05 90 82 16 13

Guyane : 05 94 25 34 57

La Réunion-Mayotte : 02 62 56 78 78

Martinique : 05 96 60 74 16

Contact siège : 01 53 02 13 13

uniformation.fr



#soutenirceuxquisengagent